Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 92 (1941)

**Heft:** 9-10

Artikel: La Côte du lac de Joux

Autor: Aubert, S.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-784857

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le Jura, 180 % pour le Plateau et 210 % pour les Alpes; pour les forêts à gérance technique, ce n'est plus, en moyenne, que 140 % et même 110 % pour celles du Plateau et du Jura.

Ces données montrent clairement que, pour la majorité des forestiers suisses, le martelage des surexploitations imposées est un réel souci. On court le risque, ci et là, de voir disparaître en peu de temps le résultat de dizaines d'années d'application en vue d'améliorer l'état cultural de nos boisés. Plusieurs, parmi les plus capables de nos sylviculteurs, sont de l'avis que l'exploitation de coupes de la valeur de celles faites l'an dernier nous ramènera rapidement à la coupe rase.

Il nous est plus agréable d'entendre quelques voix isolées saluant avec joie l'introduction de surexploitations, comme un avantage au point de vue cultural, parce que permettant l'exécution de coupes d'éclaircie depuis trop longtemps retardées. Quelques praticiens admettent même que, de cette intensification des coupes, il résultera une augmentation de l'accroissement de lumière équivalant à celui du volume exploité.

Les résultats obtenus montrent que la part des éclaircies, dans les Alpes et le Jura, pourrait comporter à peu près la moitié du volume des surexploitations; dans le Plateau ce serait un tiers. Celle des coupes de régénération est d'environ un tiers. Dans le Plateau, un quart serait à réaliser par des défrichements, puis la liquidation de peuplements abîmés par l'ouragan, ou de peuplements souffreteux d'épicéa. Dans les Alpes, ces exploitations supplémentaires auraient lieu surtout dans les forêts d'abord difficile; dans le Jura, elles n'auraient que peu d'importance.

Il nous reste à examiner maintenant quelles sont les possibilités de nos forêts, en ne considérant que le côté cultural.

(Trad.) (A suivre.)

## La Côte du lac de Joux.

Toute personne venant à la Vallée de Joux remarque la colline ou «Côte», plus ou moins escarpée, qui domine le lac de Joux et se continue en s'élevant vers le sud-ouest, jusqu'au-dessus du lac des Rousses, en France. En trois endroits, elle est interrompue par des ravins, ou cluses, aux flancs peu inclinés et donnant passage à des ruisseaux par où s'échappe, vers le lac ou la rivière l'Orbe, le surplus des eaux pluviales du vallon supérieur occidental. Nous disons bien le surplus, car la plus grande partie des eaux de ce vallon pénètre dans la terre par des entonnoirs, situés au pied du flanc occidental de la Côte. A noter que les ruisseaux en question sont à sec la plus grande partie de l'année; ils ne charrient de l'eau qu'en période très pluvieuse et à la fonte des neiges. Les cluses qui leur servent de lit doivent leur origine à l'action glaciaire et fluviale des temps passés.

Le peuplement forestier et le régime pastoral de la Côte offrent quelque intérêt; aussi me semble-t-il qu'il y a lieu de porter l'un et l'autre à la connaissance des lecteurs du « Journal forestier ».

Sur toute sa longueur, la Côte possède, sauf quelques petites combes qui en sillonnent le plateau culminal, un sol séchard où les bancs du Jurassique supérieur affleurent souvent. Vers son extrémité nord surtout, ils sont redressés et plongent à pic dans les eaux du lac.

Si l'on en excepte un secteur de quelques centaines de mètres au-dessus de la Golisse, transformé en prairies, la Côte tout entière est vouée au régime sylvo-pastoral. D'une manière générale, le boisement est faible et relativement jeune, car depuis longtemps elle a été l'objet de coupes importantes, soit pour l'obtention de combustible, soit pour l'augmentation de la surface pâturable. On peut observer le fait surtout dans la partie nord, sur le versant très incliné qui regarde le lac. Conséquence probable d'une coupe rase, le boisement est maigre, composé uniquement d'épicéas souvent malingres. Le hêtre y fait défaut; par contre, les arbustes : sorbiers, nerpruns, etc., abondent. Certaines places rocailleuses sont palissées de plantes du raisin d'ours (Arctostaphylos).

Comme partout dans le haut Jura, *l'épicéa* est roi et, ici ou là, on remarque encore maints individus de belle taille, conservés par des propriétaires nourrissant une affection particulière pour les beaux et grands arbres. Son rajeunissement est abondant sur les pentes exposées au nord, où il envahit peu à peu le pâturage.

Le sapin (Abies) est assez fréquent sur les versants nord, du moins en certains endroits; mais sur ceux regardant le sud, il fait défaut sur de grandes distances. Est-il victime du déboisement ou de la siccité du terrain ? Des deux causes probablement! En effet, jadis, le boisement de la Côte devait être le même que celui du versant du Risoud, où le sapin est assez répandu. Mais la Côte a été fort déboisée, par places surtout; en conséquence, le sol s'est desséché et le sapin, qui affectionne les sols frais, a difficilement pu reprendre pied.

Partout dans le Jura, sauf dans certains endroits de plus en plus rares, où l'intervention de l'homme ne s'est que peu manifestée, à cause du déboisement, les conditions biologiques existant aujourd'hui, dans beaucoup de nos forêts, ne sont plus les mêmes que celles qui régnaient à l'époque de la forêt primitive, antérieure à la colonisation. Les clairières sont devenues plus nombreuses et plus grandes, le sol plus sec. Si telle essence autrefois commune se raréfie, la cause doit en être attribuée non pas à un changement du climat, comme on le fait parfois, mais aux conditions biologiques du milieu, qui, elles, ont changé grâce à l'influence de l'homme.

Tandis que nous en sommes aux conifères, citons une plantacion de *mélèzes* faite, dans les années 1880 environ, par feu l'inspecteur forestier Fl. Piguet, le long de la lisière au-dessus du village du Sentier. Très favorablement exposés au soleil, ces arbres avaient pris rapidement de la hauteur et de la vigueur et sont devenus de magnifiques représentants de l'espèce. Hélas! Depuis quelques années, ils ont été sacrifiés à la construction de bâtiments d'habitation.

Jusqu'il y a quelque vingt ans, le versant gauche du ravin de la Combe du Moussillon, entaillant la Côte, n'était qu'un mauvais pâturage au sol aride, impropre au rajeunissement de l'épicéa, ne produisant qu'une herbe de qualité inférieure. Feu l'inspecteur Pillichody y a fait planter du *pin de montagne*, qui a admirablement prospéré et constitue actuellement un boisement d'une vigoureuse densité. Une preuve de plus en faveur de l'utilisation de cette essence pour le reboisement des terrains séchards, où l'épicéa ne végète que difficilement.

Enfin, aux Esserts de Rive, à l'altitude de 1050 m environ, sur le versant du lac, il y a également une vingtaine d'années, on a planté, en pleine forêt de la Côte, de nombreux pieds du *pin Weymouth*. Malgré la rigueur des hivers, du dernier surtout, remarquable par ses abondantes chutes de neige, plusieurs ont fort

bien résisté et se présentent sous la forme de sujets normaux, vigoureux, hauts de 4-5 m.

Le fayard est un composant habituel du boisement de La Côte, principalement sur le versant exposé au sud-est. Il fait défaut dans la région nord sur une distance de 1,5 km, d'où un déboisement ancien l'a extirpé. A certains endroits de la lisière, on peut en observer de magnifiques sujets, formant parfois des massifs presque purs.

La partie de la Côte qui s'étend au sud-ouest de l'agglomération Sentier-Golisse est tout entière livrée au régime pastoral, tandis que vers le nord-ouest, sur une distance de 4 km environ, la forêt règne en maîtresse. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Des vestiges de murs de clôture en pierres sèches témoignent qu'à une date relativement peu lointaine, soit au début du XIX<sup>me</sup> siècle, le pâturage y existait. Dès lors, la forêt a pris possession des lieux et, à peu près partout, on observe un dense boisement d'épicéas et de fayards. Ces derniers abondent surtout à la lisière sud, mélangés de noisetiers, alisiers, nerpruns, etc. Par places, se trouvent des essences du bas pays qui rencontrent, le long de cette lisière à exposition favorable, d'avantageuses conditions d'existence; ainsi : l'érable plane, le prunier épineux, le poirier sauvage, le cornouiller, le lierre.

Le versant de la Côte qui domine le lac, du Pont au Séchey, est très escarpé et par endroits tombe à pic dans le lac. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, il a été fortement déboisé autrefois et les arbres abattus précipités dans le lac du haut des rochers, d'où par flottage ils ont été évacués vers leur lieu de destination. A la fin de l'année 1921, le niveau du lac de Joux était très bas, de 5 m. environ au-dessous de la cote normale; et au pied des rochers, on pouvait voir, émergeant de l'eau, des billes plantées dans le fond du lac qui n'avaient pas pu être dégagées lors du flottage. Jadis, le cours de l'Orbe était plus régulier qu'aujourd'hui; on y flottait des bois jusqu'au lac et plus loin sur celui-ci.

La plus grande partie du versant sud-est de la Côte, qui domine le lac, a subi depuis 100 à 150 ans d'importants déboisements, si ce n'est totaux. Le peuplement actuel d'épicéas et de fayards est jeune; aussi le sylviculteur pourrait faire dans cette zone d'intéressantes études sur l'accroissement, qui doit être très lent, vu la siccité des lieux.

Sam. Aubert.